



Paris, le 20 novembre 2020

Objet : Situation des professionnels du secteur CHRD

PIERRE-ANTOINE

LEVI

SENATEUR DE
TARN-ET-GARONNE

MEMBRE DE LA
COMMISSION
DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET
DE LA COMMUNICATION

MEMBRE DE LA
DELEGATION
FRANÇAISE DE L'UNION
INTERPARLEMENTAIRE

Monsieur le Président de la République,

Le premier confinement induit par la crise sanitaire de la COVID-19 du 17 mars au 11 mai 2020 a comme vous le savez, eu des conséquences terribles sur des pans entiers de l'économie française, notamment l'hôtellerie, les bars, la restauration et les discothèques.

La saison estivale a été pour la profession très dissemblable selon les secteurs géographiques. Pourtant l'ensemble de la profession a appliqué avec beaucoup de méticulosité un protocole sanitaire évolutif de plus en plus strict. Je tiens à leur rendre hommage.

Pour autant, les difficultés économiques engendrées par le premier confinement, n'ont en rien été réglées, malgré une politique de soutien volontariste de la part de l'Etat.

Depuis, le couvre-feu, puis le second confinement ont considérablement réduit l'horizon de dizaines de milliers de professionnels, qui luttent aujourd'hui pour la survie de leur entreprise.

Je vous rappelle que le secteur de l'hôtellerie, des cafés, de la restauration, et des discothèques représente dans notre pays 250 000 entreprises pour près d'1 million d'emplois. Il est donc essentiel pour notre pays.



Ces femmes et ces hommes, chefs d'entreprises ne nient en rien la réalité de la crise sanitaire, mais ont déjà pris de plein fouet la crise économique majeure que nous vivons.

Après d'innombrables sacrifices financiers et souvent familiaux, ils sont aujourd'hui au bord du gouffre (2/3 des établissements risquent de mettre la clé sous la porte).

Les différentes déclarations des membres du gouvernement en ordre dispersé, souvent contradictoires, ou encore les rumeurs d'une date de réouverture ont des effets psychologiques terribles, menant certains professionnels au bord du suicide.

C'est la raison pour laquelle, en tant que Président de la République, vous devez plus que jamais fixer un cap, et donner de la visibilité à toute ces professions, car comme disait Alfred DE MUSSET « *L'incertitude est de tous les tourments, le plus difficile à supporter* ».

Face à cette crise sanitaire et économique sans précédent, c'est tous ensemble qu'il nous faut avancer, au risque d'assister demain à des drames humains.

Nous espérons tous, Monsieur le Président que vous pourrez annoncer lors de votre future allocution, un message de clarté à l'ensemble de ces professionnels.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Pierre-Antoine LEVI
Sénateur de Tarn-et-Garonne

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. A. LEVI", written in a cursive style.